ÉDITION MARS 2009

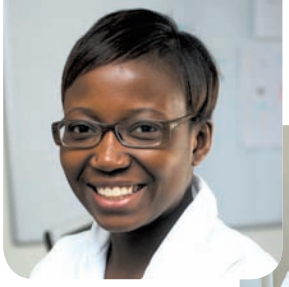

Préparez le diplôme d'État

d'ASSISTANT de SERVICE SOCIAL

INSTITUT DE FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL
ANNETTE GRUMBACH

Groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière

47, boulevard de l'Hôpital
75651 Paris cedex 13
Tél. : 01 42 16 06 80
E-mail : christine.bache@dfc.aphp.fr

Directrice : Christine BACHÉ

accès

Métro :
Gare d'Austerlitz (lignes 5 et 10), Saint-Marcel (ligne 5), Chevaleret (ligne 6).

RER C, SNCF :
Gare d'Austerlitz.

Autobus :
24, 57, 61, 63, 65, 67, 89, 91.

Accueil Recrutement Concours

2, rue Saint-Martin
75184 Paris cedex 04
Tél. : 01 40 27 50 50
http://formation.aphp.fr

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

Préparez le diplôme d'État

d'ASSISTANT de SERVICE SOCIAL

témoignage

Niellé DABO
Assistante sociale à l'hôpital Tenon à Paris
Diplômée en 2004

« Je suis assistante sociale au sein du service des maladies infectieuses et tropicales de l'hôpital Tenon. Les personnes que je rencontre sont souvent très malades et en grande précarité. Je les écoute et les informe de leurs droits. Pour les soutenir au mieux, il est essentiel de savoir établir une relation de confiance. »

Vos études

Conditions d'admission

Le concours est ouvert aux titulaires :

- du baccalauréat justifier de sa possession lors de l'entrée en formation ou avoir passé avec succès les épreuves de l'examen de niveau défini par l'arrêté du 11 septembre 1995 ;
- de titres admis réglementairement en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités ;
- du diplôme d'accès aux études universitaires ;
- du diplôme du secteur paramédical délivré par l'État, homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau IV de la convention interministérielle des niveaux de formation ;
- du diplôme au moins de niveau IV, délivré par l'État et visé à l'article L. 451-1 du Code de l'action sociale et des familles.

Réussir le concours d'entrée, organisé chaque année au 1er semestre (inscription au 2ème semestre de l'année précédente).

Épreuves du concours

Épreuve écrite d'admissibilité

Sont dispensés les candidats titulaires d'un diplôme de travail social de niveau III.

- Elle consiste en un résumé et commentaire de texte permettant de tester les capacités d'analyse et de synthèse du candidat.

> Durée : 3 h - notation sur 20.

Sont déclarés admissibles les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20.

Épreuves d'admission

Elle comporte deux épreuves destinées à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession :

- une épreuve écrite : tests psychotechniques.

> Durée : 50 mn - notation sur 20.

- une épreuve orale : entretien individuel.

> Durée : 30 mn - notation sur 20.

La note inférieure à 10 à l'épreuve orale individuelle est éliminatoire.

Scolarité

Études en 3 ans.

Rentrée scolaire : septembre.

Contenu de la formation :

- **Théorie (1 740 h)**
  - une unité de formation principale : "théorie et pratique de l'intervention en service social" ;
  - sept unités de formation contributives (ufc) : "philosophie de l'action, éthique" - "droit" - "législation et politique sociale" - "sociologie, anthropologie, ethnologie" - "psychologie, sciences de l'éducation, de l'information, communication" - "économie, démographie" - "santé" - "anglais" (facultatif).
- **Pratique (12 mois de stages)**
  Un diplôme d'État d'assistant de service social délivré par le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale sanctionne les 3 années d'études.

Renseignements pratiques

Coût de l'inscription au concours pour les personnes non agent de l'AP-HP : voir la notice du dossier d'inscription.

Assurance responsabilité civile et accidents obligatoires.

Régime de Sécurité sociale étudiants, bénéfices des œuvres universitaires (CROUS). Accès au restaurant universitaire.

Possibilité d'attribution de bourse d'État en fonction du quotient familial.

Votre avenir professionnel à l'AP-HP

Profession

Le service social hospitalier contribue à l'accueil, le séjour, l'orientation et la sortie des personnes hospitalisées et à l'aide de leur entourage ; il participe par sa mission à l'évolution et la recherche des changements sociaux nécessaires, et contribue aux activités de l'équipe hospitalière.

Le service social de l'hospitalisation à domicile, en collaboration avec l'équipe médicale et paramédicale du service, contribue au maintien à domicile du malade, par une prise en charge psychosociale du patient et de sa famille, évitant ainsi l'hospitalisation ou la réhospitalisation.

Le service social du personnel, propose aux agents de l'AP-HP, une écoute et toutes les actions d'un service social du travail, favorisant la recherche d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et sociale.

Carrière

Assistant socio-éducatif

Cadre socio-éducatif

Tous les autres services sociaux extérieurs à l'AP-HP sont ouverts aux diplômés de l'Institut de formation en travail social (IFTS)

Formation continue

Assurée par l'Institut de formation en travail social (IFTS) de l'AP-HP pour les professionnels de l'AP-HP.

Formations universitaires : DSTS, et autres formations professionnelles.

© DRH - Département de la communication interne - Centre de formation et développement des compétences